



## Chèque étranger reçu non conforme

Par **ledid69**, le **08/06/2010** à **14:58**

Bonjour,

j'aivais l'intention de vendre ma voiture 12000€. J'ai été contacté par une personne Irlandaise. Ele m'a fait un chèque de 16500€ afin de compenser les frais de transports.

J'ai déposé le chèque à ma banque et quelques jours plus tard, mon compte était crédité de la somme. Je me suis méfié et j'ai donc téléphoné à mon agence quelques temps après afin qu'ils me confirment qu'il n'y avait pas de problème.

La personne à "pris des renseignements" et m'a confirmé qu'il n'y avait pas de problème. J'ai donc effectué l'achat de mon nouveau véhicule. j'allait envoyer via western union la somme de 4400€ lorsque mon banquier (responsable clientèle) m'a appelé comme quoi le chèque était "falsifié".

Je me retrouve maintenant avec un énorme découvert et l'on me conseille de ne plus faire de chèques. Heureusement j'ai ENCORE ma voiture qui, dès qu'elle sera vendue comblera le débit de mon compte.

Dans un cas comme celui ci, la banque n'a t'elle pas une part de responsabilité ? primo : mon compte crédité sans vérifications. secondo : l'aval de la personne de l'agence qui s'est (soi-disant) renseignée.

merci pour votre réponse avisée.

Cordialement.